

L'Acadie Nouvelle, le 20 avril 1999

La Maison Robichaud pourrait retrouver son statut

NÉGUAC - La Société historique de Néguaac a maintenant en main le rapport d'un expert qui prouverait l'existence de la maison d'Otho Robichaud aux environs de 1790.

Le rapport en question est significatif puisqu'il pourrait inciter le gouvernement provincial à modifier encore une fois sa décision concernant le statut de la maison.

En 1994, Patrimoine Nouveau-Brunswick lui a d'abord accordé le statut de site patrimonial protégé sous le nom de «Maison Otho Robichaud». Il y a quelques mois, Fredericton commandait toutefois une étude d'un historien indépendant à la suite de la parution de certains articles dans la revue de la Société historique Nicolas-Denys qui mettaient en doute l'authenticité de l'identité prêtée à la maison.

Cette dernière étude a conclu que la maison était plus vraisemblablement celle du fils d'Otho Robichaud, Louis, et que sa construction était donc postérieure aux dates avancées par la Société historique de Néguaac, qui pilote le dossier.

L'historien Jean Daigle y soutenait notamment en être venu à la conclusion que l'ancien notable de Néguaac aurait vécu à partir de 1781 et jusqu'à la fin de sa vie dans une maison située sur d'autres terres, près de Robichaud Creek.

Il ajoutait que l'examen de la documentation disponible ne lui révélait pas la présence d'une autre résidence construite par Otho Robichaud et qu'il se devait donc de rejeter cette hypothèse soulevée par la Société historique de Néguaac.

À la suite de cette expertise, Patrimoine Nouveau-Brunswick décrétait il y a quelques semaines que la maison ne serait plus considérée comme celle d'Otho Robichaud et que son appellation serait modifiée pour prendre celle de Maison Robichaud.

Par contre, l'analyse commandée tout récemment par la Société historique de Néguaac apporterait une lumière nouvelle puisqu'elle prouverait l'authenticité d'un document jusque là considéré pratiquement inutile dans cette affaire puisqu'Impossible à dater et susceptible d'avoir été modifié au cours des ans. Le document en question fait mention de la maison au centre des débats.

Comme l'explique le président de l'organisme, Fernand Robichaud, l'analyse réalisée par une firme de la capitale nationale situerait cette carte aux alentours de 1790. L'expert se fonde sur les inscriptions sur la carte pour affirmer que les indications pertinentes sont toutes du même auteur, un certain Stephen Millidge qui a côtoyé Otho Robichaud.

Le porte-parole de la firme Documents Examination Consultants soutient de plus, après examen des encres, que le document n'aurait pas été modifié, et que le bâtiment identifié comme étant la maison d'Otho Robichaud était donc sur la carte au moment de son élaboration.

M. Robichaud indique donc l'intention de son groupe de revenir à la charge auprès de Patrimoine Nouveau-Brunswick pour lui demander de réviser le statut et de lui redonner l'appellation de Maison Otho Robichaud.

Le groupe a déjà rencontré le député de Baie-de-Miramichi, le ministre Danny Gay, afin de lui faire part des conclusions de l'expertise et lui demander d'intervenir pour faciliter une nouvelle rencontre avec le ministère.

Interrogé hier, M. Gay a affirmé qu'il est possible que l'expertise fasse en sorte que le bâtiment retrouve son ancien statut.

«Tout dépendra des experts du ministère et les gens de la Société historique auront l'opportunité de présenter leurs arguments devant les ministres Jean-Camille Degrâce et Roland MacIntyre. Il est clair en tous cas que le dossier est ouvert et qu'il n'y a pas de position finale en ce qui nous concerne au sujet de la maison en question», a assuré le ministre.